

Clôtures de pâturage sûres pour les animaux d'élevage et sauvages

Les clôtures de pâturage permettent d'empêcher les animaux de pâturage de s'échapper et les hôtes indésirables de s'introduire. Pour les animaux sauvages, les clôtures constituent souvent des frontières non naturelles dans leur habitat. Selon le type de clôture et son emplacement, elles peuvent être infranchissables. Tant les animaux de pâturage que de nombreux animaux sauvages sont des animaux craintifs : lorsqu'ils sont exposés à un danger ou effrayés, ils réagissent en fuyant. Dans leur fuite, les clôtures ne sont souvent plus reconnues comme des frontières et sont franchies, sautées ou les animaux se précipitent dans les clôtures. Cela peut entraîner des blessures pouvant être mortelles. Les clôtures ne devraient donc rester en place que tant qu'elles ont une fonction à remplir. C'est pourquoi l'éleveur responsable tient compte, lors de l'installation et de l'entretien des clôtures, aussi bien de ses animaux de pâturage que de la faune sauvage. Veiller à ce que le système de clôture soit correct et adapté, en particulier à proximité des forêts, des passages à faune, des cours d'eau et des voies de communication comme les chemins de fer ou les routes.

La « clôture de pâturage idéale »,

- représente une limite visible et acceptée par les animaux au pâturage (couleurs visibles pour les yeux des animaux, bandes de flottement/d'avertissement).
- est visible pour les animaux sauvages et, si possible, peut être traversée.
- n'entoure que les surfaces réellement nécessaires.
- ne provoque pas de blessures, ni chez l'homme, ni chez les animaux.
- se monte facilement et rapidement et s'enlève de la même manière après le pacage (clôture mobile).

Recommandations

- La clôture multi-torons (mobile, électrifiée) est le système de clôture à privilégier.
- N'utiliser les filets de pâturage que dans des situations surveillées : par exemple comme barrière de nuit, pour la protection des troupeaux et sur des parcelles de pâturage proches de la ferme.
- Pendant l'exploitation, les filets de pâturage et les clôtures électriques doivent être contrôlés quotidiennement.
- Toujours bien tendre les clôtures et les ranger immédiatement après la fin du pâturage.
- Des bandes d'avertissement tressées (marron, blanc, bleu) et des bandes flottantes augmentent la visibilité de la clôture.
- Lors de l'acheminement du courant, veiller à ce que le fil le plus bas ne conduise pas de courant afin de protéger les petits animaux comme les lièvres, les hérissons ou les amphibiens.
- Le toron le plus bas d'une clôture à plusieurs torons a une distance au sol d'au moins 25 cm.
- Fil barbelé : à remplacer impérativement. Risque de blessure élevé pour l'homme, les animaux de pâturage et la faune sauvage !
- Les bandes flottantes doivent être bien fixées afin d'éviter qu'elles ne se détachent et ne finissent comme déchets dans les pâturages.